

Rapport moral du président de l'APASQ 2016-2017

Bonjour chers amis créateurs,

Il y a huit ans, je me suis joint au conseil d'administration de l'association lors d'une assemblée générale annuelle comme celle-ci. Quand je fais le bilan de ces années passées au le conseil d'administration, je me rends compte que beaucoup d'eau a coulé sous les ponts.

À l'époque, la dette de l'APASQ était hors contrôle et menaçait la survie de notre association. Après plusieurs années de suivis serrés des dépenses, les finances de l'association sont saines et vont nous permettre, à court terme, de réaliser quelques projets sur la table depuis des années. Par exemple, mettre à jour nos équipements informatiques ainsi que le site Web de l'association.

Au fil de ces années, il y a eu, à travers la fondation Jean-Paul Mousseau, deux expositions à la quadriennale de Prague. Celle sur François Barbeau en 2011 et en 2015, l'exposition de l'œuvre de Raymond Marius Boucher « Autodafé traces burning ». Puis, l'exposition sur François Barbeau a été reprise à l'université de Montréal suivie de l'édition du livre de Andrée Lemieux : « François Barbeau, un flamboyant Homme de l'ombre ».

Il y a eu la création du fonds d'aide aux artistes *Prévost-Buissière* associé à la fondation des artistes de l'UDA, un projet qui me tenait particulièrement à cœur. Il y a eu l'organisation de plusieurs formations offertes aux membres de l'association qui y participent avec enthousiasme. Et, évidemment, la négociation de nos différentes ententes collectives ainsi que l'inclusion de nouveaux corps de métiers dans notre association, conception d'accessoires, maquillages, coiffures et marionnettes feront partie officiellement de nos ententes en négociation présentement.

Au cours de ces 8 années, j'ai eu l'occasion de créer de belles amitiés avec les membres du C.A. Je peux vous assurer que tous et chacun sont d'une grande générosité et qu'ils ont vos intérêts à cœur. Je tiens à vous affirmer que la vie associative n'est pas de tout repos. Il y a beaucoup de travail et de

dossier à mener de front. En effet, vous verrez plus tard dans cette assemblée, le résultat concret d'un travail colossal de recherche, consultation, discussion et conciliation pour produire une grille de tarifs incluant les nouveaux corps de métiers. Beaucoup d'heures de réunion et consultation ont été nécessaires pour produire cette grille. Je vous invite à l'étudier attentivement et à y porter toute l'attention qu'elle mérite. Elle n'a pas été produite à la légère.

En décembre dernier, le C.A. a dû mettre fin au contrat du directeur général qui nous liait à M. Éric-Abel Baland. Des divergences profondes quant au rôle de DG et un manque d'intérêt évident pour la défense et la négociation des ententes collectives de notre association sont les raisons qui nous ont poussés à poser ce geste. Une action qui, somme toute, s'est avérée bénéfique pour l'association. Viviane Morin, étant de retour de son congé de maternité, était la personne toute désignée pour prendre la relève à titre de directrice générale. La transition s'est faite sans heurt et dans une atmosphère sereine et en contrôle. Viviane possède toutes les qualités nécessaires et les connaissances profondes de notre association pour assumer le mandat de direction. Nous sommes ravis de son enthousiasme et de sa détermination à défendre les intérêts de nos membres.

Il y a plus de 30 ans, j'étais présent lors de la première réunion précédant la création de l'APASQ. Je suis convaincu plus que jamais de la nécessité et de l'utilité de notre association. Je peux affirmer sans aucune restriction que les conditions de travail des créateurs des arts de la scène se sont améliorées et qu'une belle stabilité s'est installée dans notre milieu. Je quitte avec l'esprit en paix et la certitude que l'APASQ est en excellente santé et tournée vers l'avenir. C'est maintenant à vous de porter le flambeau.

Longue vie à l'Association des professionnels des arts de la scène du Québec.

Claude Accolas
Président sortant de l'APASQ